Bulletin de l'Association des anciens et des amis du CNRS n°21

Auteur(s) : CNRS

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

36 Fichier(s)

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Citer cette page

CNRS, Bulletin de l'Association des anciens et des amis du CNRS n°21

Valérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

Consulté le 12/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20

Présentation

Mentions légalesFiche : Comité pour l'histoire du CNRS ; projet EMAN Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
Editeur de la ficheValérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

Information générales

LangueFrançais
Notice créée par Valérie Burgos Notice créée le 05/08/2021 Dernière modification le 17/11/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

DLP 01-12-13006495
ISSN 1268-1709
Novembre 1999
N° 21

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES AMIS DU C.N.R.S.

SOMMAIRE

Éditorial 5
par *Charles Thibault*

Génie génétique et biotechnologie 7
par *Jean-Pierre Zalta*

Les assemblées 15

La vie parisienne par *Hélène Charnassé* 17
- Les conférences
- Les visites
- Quelques rappels
  - La vallée des parfums
  - Station météorologique de Trappes
  - La demeure d'Émile Zola
  - La roseraie d'Haÿ-les-roses
  - L'hôtel de la Paiva
  - Provins

Un mot des régions 23
- Aquitaine-Poitou-Charentes

Les voyages 24
- Programme des voyages 2000

L'information 25
- Carnet
- Les bulletins régionaux
- Le groupe des laboratoires de Gif

Liste des nouveaux adhérents

Illustrations : Émile Reguault
Maquette, mise en page : Bernard DUPUIS

SIÈGE SOCIAL ET SECRÉTARIAT
3, RUE MICHEL-ANGE 75794 - PARIS CEDEX 16 - TÉL. 01 44 96 44 97 - TÉLÉCOPIE 01 44 96 [illegible]

BnF PMS
4° Jo 78964 D1

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

ÉDITORIAL

Dans l'article qui suit, J.-P. ZALTA nous fait pénétrer dans les possibilités fabuleuses offertes par le génie génétique, tout en évoquant les risques biologiques possibles et le risque d'un décalage entre ces possibilités et l'acceptation des « manipulations génétiques » par la société.

Retraçons l'histoire des animaux domestiques et des plantes cultivées, pour bien mesurer la rupture brutale que nous ont apportée les techniques actuelles de la génétique moléculaire. Après une première domestication d'animaux ou de plantes au néolithique, patiemment, ***pendant des siècles****, l'homme s'est livré à une lente sélection en tirant parti des mutations naturelles, et en effectuant des croisements. Confronté à la conservation des aliments, il a inventé des recettes biotechnologiques dont les fromages et le vin sont les exemples classiques. Cela, bien avant de connaître les bactéries ou les levures et avant que ne soient découvertes les lois de l'hérédité et leur support, les gènes. Puis, brutalement, durant ces dernières décennies, s'est produite une accélération impressionnante due aux possibilités de la génétique et de la biologie moléculaire.*

Deux avancées physiologiques l'ont facilitée. Chez les animaux, notamment les mammifères, les oiseaux et les poissons d'élevage, c'est la maîtrise de la reproduction et la pratique quasi-générale de l'insémination artificielle à partir de géniteurs de valeur éprouvée; il en résulte une amélioration (souvent du simple au double) du potentiel génétique de l'ensemble des élevages. Chez les plantes, c'est la découverte qu'à partir de cellules indifférenciées de l'extrémité des tiges (méristème), il était possible de créer des clones indemnes d'infections virales.

Enfin, et surtout, durant ce dernier quart de siècle, l'identification de gènes responsables de la multiplication et de la différenciation cellulaire, de la tumorisation, de la résistance à des maladies ou à des parasites, les mécanismes de leur activation, la possibilité d'obtenir par transgénèse leur expression dans des tissus, même d'une autre espèce, ont permis d'intervenir avec précision sur le vivant. La production dans le lait de quelques mammifères domestiques de protéines humaines médicalement importantes en est un exemple.

De plus, la mise en évidence, par l'étude de mutations ou de délétions spontanées, des gènes pilotant la fertilité, le développement, les rythmes biologiques ou responsables de maladies handicapantes ou mortelles, vient d'ouvrir la voie à la thérapie génique qui peut permettre 1) de créer des modèles animaux de maladies humaines; 2) non seulement de soigner ces maladies, comme le font les médicaments, mais aussi de les guérir. Mais la guérison complète et définitive de l'individu passe par la thérapie germinale, utilisée à grande échelle chez la souris, mais radicalement rejetée pour l'homme. Il faudra du temps pour qu'une prise de conscience collective nous libère des peurs qu'elle suscite.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

Il faut reconnaître que le flot de découvertes, réelles ou imaginaires, concernant la manipulation du vivant peut susciter l'inquiétude, d'autant plus que l'information scientifique diffusée par les médias manque pour le moins de précision et de sérénité. Tout progrès des connaissances doit être compris, pour pouvoir s'intégrer à la culture. Il ne peut l'être que par des discussioons libérées des peurs irraisonnées et des tabous. Prenons conscience que manipuler les gènes, les dupliquer ou les modifier, ce n'est pas faire autre chose que ce que la nature fait depuis des millions d'années; le génie génétique permet seulement de le faire plus rapidement qu'elle! Mais au jeu des « essais » dans le bricolage des gènes, la nature peut se permettre des erreurs biologiques sans conséquences générales, mais pour nous, l'erreur est interdite, ce qui implique que dans ce domaine, une sage prudence doit régler nos attitudes et nos expériences.

Charles THIBAULT
Professeur Émérite à l'Université de Paris VI
Président honoraire du CNRS

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

GÉNIE GÉNÉTIQUE ET BIOTECHNOLOGIE

Les biotechnologies couvrent de très vastes et divers domaines puisqu'il s'agit de la mise en œuvre de systèmes vivants à des fins techniques, au profit de l'appareil productif et de la société. La notion est très ancienne, elle remonte aux premières domestications opérées par l'homme, tant dans le règne animal que végétal. Ces approches correspondaient à un savoir faire souvent efficace.

Cependant les progrès des connaissances en physique, chimie et biologie ont récemment conduit à une maîtrise de l'utilisation des systèmes vivants de plus en plus efficace de façon rationnelle et scientifiquement opératoire. Le développement de la génétique, particulièrement de la génétique moléculaire a fondamentalement changé le caractère du mode de maîtrise des systèmes biologiques.

Nous vivons présentement une révolution biologique au même titre que s'est produite au début de ce siècle la «révolution physique». Le «génie génétique» constitue un outil d'une extraordinaire puissance né dans les années 70. Ses applications vont de la recherche fondamentale pour la connaissance des processus biologiques avec biotechnologies, production de médicaments, à la thérapie génique.

Le présent exposé ne tente que de présenter objectivement des problèmes exemplaires tant scientifiques que sociologiques. Il n'a aucune prétention à l'exhaustivité.

I – Génie Génétique :

Définition : Nous entendrons par génie génétique, de façon restrictive, le transfert d'un gène d'un organisme à un autre qui naturellement ne pourrait se produire.

Explication technique : Considérons deux organismes A et B pour lesquels l'information génétique (le génome) est symbolisée respectivement par deux bandes magnétiques A et B, capables par lecture dans un magnétophone ainsi que dans une usine automatique, de donner les ordres nécessaires à la réalisation de toutes les opérations de production dans chacune des usines A et B

Si l'on veut faire exécuter par l'usine A un élément de production normalement réalisé par l'usine B selon une partie b du programme B il faut transférer ce sous programme b dans le programme A (voir schémas 1 et 2).

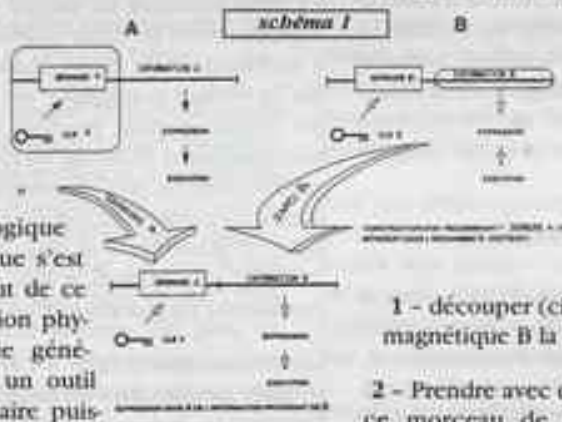

Pour ce faire il faut :

1 – découper (ciseaux) dans la bande magnétique B la partie b

2 – Prendre avec des outils de transfert ce morceau de bande magnétique, (l'opérateur qui effectue ce transfert s'appelle «un vecteur»)

3 – ouvrir au bon endroit la bande A y insérer et coller le fragment b.

Nous avons ainsi un trinôme formé d'un organisme B donneur d'une propriété correspondant à b d'un vecteur véhiculant b d'un organisme accepteur A.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

Ce dernier sera modifié. Dans certaines conditions, il présentera une propriété qu'il ne possédait pas. Nous l'appellerons organisme génétiquement modifié (OGM).

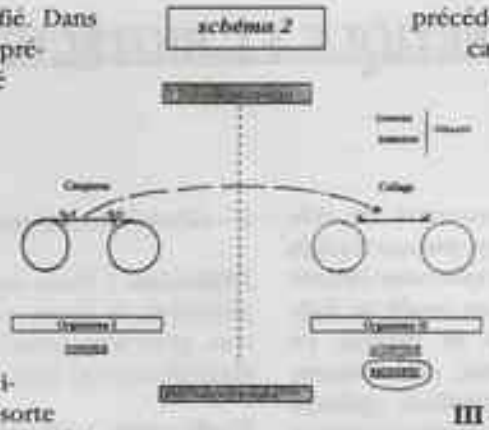

Ces conditions essentiellement correspondent à un système de clefs spécifiques qui ouvre une sorte de serrure que nous considérerons, pour simplifier, comme spécifique du programme A dans l'organisme A, du programme B dans l'organisme B. Ainsi, il faudra munir le fragment b d'une serrure de type A qui permettent la séquence exogène b de s'exprimer dans A.

On peut ainsi, fait nouveau et capital faire franchir la barrière d'espèce lors du transfert d'un tel fragment. Par exemple, par des systèmes vecteurs, il est possible d'isoler la séquence codante pour l'hormone de croissance humaine spécifique et de la transférer dans une cellule bactérienne ou animale en culture qui produira l'hormone humaine dépourvue d'éléments dangereux contaminant l'hormone extraite de l'hypophyse humaine provoquant par exemple la maladie de Creutzfeld-Jacob.

II – Champs d'applications :

Nous ne pouvons pas ici détailler l'immensité des champs d'application du génie génétique en biotechnologie en cours d'exploration et, à l'avenir, d'exploitation. Un exposé détaillé exigerait déjà un opuscule. Le tableau ci-joint en donne par quelques exemples un aperçu : Recherche fondamentale, Production industrielle, organismes transgéniques (plantes, animaux) applications à l'homme.

Ces opérations se généralisent et se banalisent tant pour la recherche, faisant faire comme nous l'avons dit à la connaissance des systèmes biologiques une avancée sans précédent, que pour les applications biotechnologiques qui n'en sont qu'à leurs balbutiements. Des questions qui se posent naturellement, sont celles des risques biologiques et des implications éthiques.

III – Génie génétique et risques biologiques :

Un risque biologique correspond à la probabilité pour un danger de se manifester dans certaines conditions. Par exemple, un virus strict du bananier offre un danger pour l'espèce bananier, mais le risque présenté par ce virus est faible, pratiquement nul dans le nord de la France, alors qu'il pourrait être considérable dans les pays producteurs de bananes et provoquer une épidémie catastrophique.

Ce virus constitue un danger objectif. Or la mise en œuvre du génie génétique a conduit à développer une notion nouvelle en biologie. Le «danger potentiel», c'est à dire, un danger estimé comme possible qui n'est pas nécessairement réalisable ou existant. Le danger potentiel est donc lié inversement à l'état de nos connaissances. Ainsi : va-t-on ouvrir «la boite de pandore» ? se sont demandés dès 1974 les scientifiques réunis à Asilomar en proclamant un moratoire d'un an.

Les craintes manifestées à l'époque se sont révélées non justifiées ou surestimées grâce à l'acquisition de nouvelles connaissances et la maîtrise de l'outil. Il faut ici souligner le degré de conscience et de responsabilité que les chercheur ont à l'époque et pour la première fois manifesté. Qu'en est il aujourd'hui ?

L'utilisation du génie génétique et des organismes génétiquement modifiés peut-être considéré :

• d'une part en milieu confiné, recherche

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

en laboratoire et installations fermées de production

• ou en dissémination, par exemple dissémination des OGM tels plantes ou animaux ayant reçus de façon héréditaire un gène étranger que l'on appelle plantes ou animaux transgéniques.

• Les applications à l'homme en matière de thérapie génique relèvent à la fois des problèmes de confinement et de dissémination.

1/ Utilisation confinée

L'analyse des dangers et des risques présentés par les éléments du trinôme - organisme donneur, système vecteur, organisme receveur – permet d'établir les dangers offerts par chacun d'eux. Par exemple, le donneur peut être une bactérie pathogène dont le danger objectif est connu. Par exemple, le système vecteur en thérapie génique peut être un rétrovirus ou un adénovirus transportant une séquence telle que celles de gènes codant pour des effecteurs biologiques puissants, alors il s'agit pour des raisons de sécurité, de déterminer le danger potentiel au plus haut niveau. Enfin l'organisme receveur modifié peut lui-même présenter un danger et donc un risque.

Ce type d'analyse permet d'établir la nature des barrières physiques et des modalités expérimentales qui protègent à la fois l'expérimentateur, la population et l'environnement. Sans pousser plus avant cette analyse, la maîtrise de l'utilisation en conditions confinées du génie génétique et des OGM, est scientifiquement assurée. De plus, un encadrement légal et réglementaire doit contraindre les utilisateurs au respect des règles.

La maîtrise des risques en système confinée ne dispensent cependant pas les chercheurs de considérer du point de vue éthique leur projets de travail et les implications sociales de leur découvertes, par exemple le typage génétique, le tri embryonnaire, etc ...

Mais il faut distinguer nettement acquisition de connaissances nouvelles, propres du savoir inhérent à l'activité humaine et la maîtrise et le contrôle des applications.

La diabolisation systématique du génie génétique n'est pour certains qu'un instrument idéologique. Certes intervenir modifier le génome d'une espèce par un caractère qui ne lui pas propre en l'état actuel de l'évolution des organismes constitue un pouvoir formidable qui pose des problèmes philosophiques particulièrement d'éthique. L'homme n'a cessé d'être confronté philosophiquement aux implications de sa propre activité. Il y a ici changement qualitatif. L'homme démiurge? Il faut garder la tête froide, prendre les décisions en connaissance de cause sans religiosité, sachant que cette avancée scientifique est irréversible.

2/ Dissémination : plantes et animaux transgéniques

Les problèmes de dissémination volontaire concernent tous les types d'O.G.M. qui vont des micro-organismes (bactéries, eucaryotes unicellulaires) aux organismes les plus complexes.

Par exemple les animaux et plantes transgéniques qui résultent de l'introduction d'un gène étranger dans l'œuf fécondé de l'animal ou d'une cellule d'une plante à partir de laquelle on régénère une plante entière.

Pour des raisons pratiques d'actualité nous n'envisagerons ici que quelques problèmes relatifs aux plantes transgéniques qui jusqu'ici ont soulevé le plus de problèmes publics. Ce bref exposé bien entendu ne vise pas à l'exhaustivité.

Plantes transgéniques : La plante transgénique (voir définition) est obtenue pour manifester un ou plusieurs caractères nouveaux étrangers à l'espèce. Par exemple permettant

1 - l'augmentation des rendements, par résistance à des maladies, à des insectes ravageurs (maïs résistant à la pyrale).

2 – adaptation à des conditions climatiques plus ou moins sévères, telles le froid ou la salinité des sols.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

3 – Modification favorable de la plante aliment, enrichissement en acides aminés indispensable pour l'homme et les animaux, production d'une huile à bon prix par le colza de qualité nutritive équivalente à celle de l'huile d'olive etc..
4 – Modification de l'utilisation industrielle des plantes par exemple pour la fabrication de pâte à papier en modifiant les lignines et permettant d'éviter des déboisements catastrophiques.
5 – Production par les plantes sans risques de contamination par des virus animaux et autres prions de protéines utiles à l'industrie, à la santé, à prix bas et en grande quantité.

Ce panorama est loin d'être complet et s'élargira très vite.

Les problèmes qui se posent ne sont pas l'objectif lui-même atteint par transgénèse mais ceux des impacts de la plante transgénique sur l'homme et l'environnement. Par exemple :
• la dissémination du caractère (ou des caractères) par voie sexuelle à toute l'espèce, à d'autres espèces qui se croisent avec l'O.G.M..
• des effets écologiques par l'apparition massive d'insectes résistants aux toxines insecticides sécrétées par la plante transgénique (la pyrale du maïs par exemple).
• la modification éventuellement nocive pour l'homme et les animaux des plantes aliments.
• du voyage de certains caractères vers d'autres organismes biologiques tels la résistance à certains antibiotiques qui a récemment défrayé la chronique.

Ces quelques exemples bien entendu ne constituent pas un répertoire complet mais ils illustrent ce que peuvent être les dangers ou risques objectifs ou potentiels présentés dans certains cas par des plantes transgéniques. Il n'est pas question ici de les traiter en détail du point de vue scientifique.

Chaque construction de plante transgénique doit être analysée au cas par cas pour déterminer le refus ou les conditions d'autorisation de mise sur le marché.

IV - Evaluation des risques et problèmes scientifiques, maîtrise des risques, responsabilité et information :

Du point de vue sociologique et comportemental, il paraît intéressant d'analyser un cas qui a fait l'objet d'une intense campagne, celui du maïs transgénique Novartis. Ce maïs contient plusieurs transgènes, nous nous intéresserons au gène Bt de résistance à la pyrale insecte ravageur de la plante et à celui de la résistance à l'ampicilline.

La fuite du gène de résistance à la pyrale vers d'autres espèces capables de croiser avec le maïs existe en Amérique, mais, en Europe le risque est pratiquement nul du fait que n'existent pas de plantes indigènes capables de faire le croisement.

La toxine Bt fabriquée par le maïs tuera la pyrale sensible, mais elle pourrait à terme plus ou moins long permettre de sélectionner des pyrales résistantes. C'est là un risque potentiel réel. Si cela se produisait, il n'y aurait pas de catastrophe, il conviendrait de revenir à l'utilisation d'insecticides. Le coup serait raté. Mais il est aussi possible que la toxine sécrétée en permanence ait des effets sur des insectes auxiliaires pollinisateurs par exemple, ainsi que d'autres insectes.

Le maïs Novartis contient, de par le procédé de construction, un gène de résistance à l'antibiotique, l'ampicilline, gène qui a servi à la sélection du vecteur portant le gène Bt avant la transformation du maïs. Il a été proclamé sans nuance que ce gène pourrait faire retour vers des bactéries du sol dont il est issu (par enfouissement des déchets) ou des bactéries intestinales des animaux (maïs aliment) créant un danger de santé publique. Une étude fouillée, effectuée au cours d'un colloque organisé conjointement par les Commissions de Génie Génétique et de Génie Biomoléculaire, montre qu'il s'agit d'un risque potentiel très faible, dont la portée serait insignifiante par rapport au danger réel qui est présenté par l'utilisation massive

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

de la pénicilline et de ses dérivés, en milieu hospitalier qui conduit à la sélection des bactéries résistantes. Une telle étude exemplaire plus précoce eut été préférable à un échange public d'arguments de type affirmatif sans analyse approfondie et documentée.

De plus, le maintien dans la plante de ce gène de sélection n'est pas indispensable. Il était possible de l'enlever. A l'avenir d'autres techniques permettront dans certains cas de s'en passer. Mais il faut savoir que le maïs Novartis a été conçu construit et expérimenté pendant plusieurs années avant sa demande récente de mise sur le marché. Investissements considérables qui doivent être rentabilisés selon la logique industrielle. Il est évident qu'il convient de considérer le rapport, bénéfice - risque, d'une part, et de ne pas avoir la naïveté de prendre en compte les seuls facteurs économiques.

Dans le cas présent la crise créée, quelle que soit notre opinion, aura valeur d'avertissement. Cependant il s'agit d'un cas d'école qui peut-être aurait permis sans grand risque d'évaluer en grandeur nature certains effets potentiels.

Cet exemple concernant le gène de résistance à l'ampicilline montre comment les médias et certains scientifiques traitent souvent ces problèmes de façon peu objective par argumentation partisane.

Il est extrêmement facile de dire publiquement sans nuance, en particulier à la télévision, que la présence de ce gène est dangereuse, il est long et difficile de développer les arguments scientifiques et expérimentaux qui étaient ce qui vient d'être dit plus haut.

Est-ce regrettable ? oui, pour la qualité du débat, non, pour l'obligation de poser publiquement les problèmes. L'opposition est consubstantielle à la démocratie. Encore faut-il que les problèmes soient examinés objectivement sans passion.

L'exemple du maïs Novartis longuement décrit montre qu'il est nécessaire de pratiquer des expérimentations et analyses objectives tant de la part des promoteurs que de ceux qui se veulent être un contre pouvoir. L'acceptabilité publique en connaissance de cause est une notion maîtresse dans nos sociétés industrielles et démocratiques et liée à une information objective. L'information objective se situe au niveau scientifique et au niveau de la vulgarisation vis à vis du public. Dans le premier cas les avis des experts et des contradicteurs doivent être clairs et non de nature apodictique. L'ère où l'expert affirmant j'ai raison puisque je vous le dit est terminée, mais aussi la probité du contradicteur doit être totale et celui-ci ne devrait plus attaquer par des méthodes relevant des techniques de la publicité. Enfin, le public doit recevoir des messages clairs en termes compréhensibles ne trahissant pas les réalités scientifiques.

Il paraît nécessaire de montrer que les problèmes dépassent ceux qui ont fait l'objet des débats les plus récents.

Pour terminer ce chapitre sur l'évaluation des risques nous citerons les animaux transgéniques et la thérapie génique.

Les animaux transgéniques sont de remarquables outils de connaissance et surtout de production massive de substances biologiques. Mais aussi des animaux transgéniques «humanisés» offriront-ils des organes de transplantations à l'homme, tel le cœur du porc. Cependant des virus porcins recélés par l'organe transplanté ne risqueraient-ils pas de contaminer et s'adapter à l'homme ce qui jusqu'ici n'avait pas été le cas. Serait-il possible d'éviter ce risque ?

Enfin la thérapie génique qui consiste chez l'homme à suppléer par un gène exogène un gène défaillant provoquant une pathologie ouvre de grandes perspectives.

Il est probable que la maîtrise des risques impliquant la notion de précaution qui découle de la notion de risque potentiel, mises en pratique seront une des conditions du développement de ce type d'application impliquant des études de risques aussi poussées que possible et une biovigilance à l'instar

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

du système de la pharmacovigilance pour les médicaments. Il n'entre pas dans notre objectif de décrire les instruments d'évaluation et les agences de sécurité mis en place. Cet appareil essentiel s'imposera de façon de plus en plus efficace. Mais il faut noter que la Commission de Génie Génétique a été créé dès 1975 et celle de génie biomoléculaire en 1987.

V – Ethique :

Il est évident que tout ce qui vient d'être exposé relève des problèmes d'éthique. Nous voudrions ici en complément simplement signaler deux problèmes d'éthique pour l'application à l'homme du génie génétique. Celui du typage génétique individuel, en particulier pour la recherche de gènes susceptibles d'induire une maladie génétique. La préservation du secret médical s'impose évidemment. Mais doit-on accepter que les assurances exigent et ce, de plus en plus, à l'avenir des analyses de ce type. Le tri des embryons par typage génétique se justifie-t-il au même titre que la caryotypie, sa portée est beaucoup plus grande et pourrait intéresser d'autres caractères que les maladies géniques. Traiter directement une maladie génique par suppléance génique directe chez l'individu atteint lui-même constitue la thérapie somatique. Elle est actuellement en développement. Mais est-il acceptable de modifier le génome au niveau des cellules reproductrices ? En effet, thérapie génique est de type somatique lorsque la cible est le seul organisme du patient, thérapie génique est de type germinale lorsque ce sont les cellules germinales qui sont visées. Si la thérapie génique somatique offre aussi des risques en fonction des modalités d'introduction et de maintien du gène suppléant, la thérapie germinale offre elle, un «risque éthique». L'autoriser c'est ouvrir la porte à toutes les entreprises «mabusiennes» possibles.

Conclusion générale :

Nous nous sommes contentés ici de poser quelques problèmes et la façon de les aborder. En tout état de cause, il est évident que l'on ne peut faire n'importe quoi, n'importe où, n'importe comment. Dans les pays démocratiques avancés, de façon plus ou moins rapide, des institutions d'évaluation et de sécurité et comités d'éthique ont été mis en place, et, se développent, en particulier sous la pression publique. Mais un problème se pose au niveau international : de grands pays en voie de développement expérimentent sans respect des règles élémentaires.

Le développement des biotechnologies fondées sur le génie génétique est irréversible. Les promesses sont considérables. Il ne s'agit pas ici d'une vue lyrique des choses. Nous l'avons dit nous vivons " une révolution biologique ". La maîtrise de ces applications et donc de ces risques tant biologiques que sociologiques est le point nodal. Il faut se rappeler que la mise en œuvre d'un objet biologique , a fortiori un OGM, n'est jamais d'un risque nul. Notion dont nos sociétés prennent conscience depuis peu, et qui, acceptée, engage leur responsabilité. L'évolution de la sciences est inéluctable et inhérente à l'activité cognitive humaine, la maîtrise et le contrôle des risques des applications particulières à l'homme relèvent de choix délibérés et éclairés, en n'oubliant pas que l'évolution de l'opinion publique est source d'évolution des pratiques. Une démarche interdite deviendra à terme, peut-être, licite. C'est pourquoi l'encadrement éthique et juridique est nécessaire pour baliser ces évolutions.

Jean-Pierre Zalta
Président de la Commission
du Génie génétique

Voir tableau page suivante ⟶

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

Exemples d'applications dans différents domaines

Recherche fondamentale	Production industrielle de produits rares et spécifiques	Applications autres qu'à l'homme : organismes transgéniques	Applications à l'homme
Etude des éléments des programmes, de leurs rôles et fonctionnement Biologie physiologie cellulaire Biologie du développement	Exemples - hormone de croissance - facteur de coagulation Intérêt - rareté - Evite des contaminations des produits	Plantes : résistance aux pestes et pesticides - Adaptation aux conditions climatiques – Amélioration nutritive et industrielles etc. Animaux : amélioration des caractères Production de protéines spécifiques etc	Diagnostic des maladies génétiques thérapie génique vaccins nouveaux etc
Protection homme et environnement = obligations morales et réglementaires		Incidences sur l'environnement	Règles de mise en œuvre Contrôle Conditions Expérimentales
Contrôle conditions expérimentales	Contrôle conditions de production Pureté des produits	Contrôle des conditions de dissémination volontaire	ETHIQUE
Réglementation Européenne et Française			

REGLEMENTATION ACTUELLE EN MATIERE D'O.G.M.

En pratique, le commerce international des O.G.M. est libre. Y font exception les réglementations nationales, et celle établie par l'Union européenne. Ces réglementations, justifiées par la nécessité d'entourer la circulation des O.G.M. de précautions environnementales, pourraient être jugées par les principaux exportateurs (Etats-Unis, Argentine, Chili...) comme une entrave à la liberté du commerce, et relèveraient de l'Organisation mondiale du Commerce (O.M.C.).

Aux **Etats-Unis**, principal pays producteur et exportateur, aucune réglementation ne limite la culture et l'usage des O.G.M. dans l'alimentation. Mais sous la pression récente des utilisateurs, en particulier des agriculteurs dépendant des semenciers, un procès antitrust devait avoir lieu avant décembre 1999 contre les fabricants (semenciers) de plantes transgéniques.

Dans l'**Union européenne**, une directive de septembre 1998 impose l'étiquetage des aliments transgéniques.

Plusieurs O.G.M. ont reçu l'autorisation de production et de mise sur le marché : trois variétés de colza, un soja britannique, une chicorée néerlandaise, un plant de tabac, une variété d'oeillets. Ces produits sont, en principe, susceptibles d'être vendus en France.

Depuis juillet 1999, la Commission de Bruxelles a gelé la diffusion de toute nouvelle variété d'O.G.M.

En France, en septembre 1997, le gouvernement a autorisé la culture et la mise sur le marché du maïs transgénique de Novartis. Le maïs, le soja et l'huile de colza transgéniques sont autorisés à l'importation.

Depuis juin 1999, toute autorisation de commercialiser de nouveaux O.G.M. est suspendue en France, en attendant que l'Union européenne adopte une réglementation plus précise. La France a invoqué la clause de sauvegarde pour s'opposer à la directive européenne.

Au **Japon**, en **Australie**, en **Corée du Sud** et en **Nouvelle-Zélande**, l'étiquetage des produits contenant des O.G.M. est désormais obligatoire.

Toutefois, il convient de noter qu'un étiquetage sincère est très difficile à réaliser et que les contrôles, dans l'état actuel, sont pratiquement inopérants, en raison des difficultés de traçabilité.

Yvonne SALLÉ

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

LES ASSEMBLÉES

LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration s'est réuni les **15 juin et 11 octobre 1999**, sous la Présidence de Monsieur Pierre Bauchet.

Le successeur de Monsieur Gabriel n'a pas encore été désigné. Monsieur Bouquerel, Mesdames Rivière, Sainsevin, et Zanéboni continuent d'assurer l'intérim et en ont été très remerciés.

Deux sujets ont particulièrement retenu l'attention au cours de ces réunions. D'abord, **l'élargissement du Conseil à de nouveaux membres** en vue d'assurer un rajeunissement et à terme un renouvellement de l'équipe, ensuite, la représentation régionale qui n'est pas couverte de façon satisfaisante. Ces problèmes seront évoqués au cours de la réunion des correspondants régionaux le 21 octobre au matin, ainsi qu'à l'Assemblée Générale l'après-midi, qui sera appelée notamment, à élire de nouveaux membres au Conseil d'administration.

Les nouvelles demandes d'adhésion – 43 en juin et 66 en octobre - ont été examinées conformément aux statuts. Il est intéressant de noter que le nombre de provinciaux est supérieur à celui des parisiens. Au 11 octobre, notre association comptait 1 802 membres à jour de leur cotisation dont 1031 en Ile de France, 702 en Province et 69 étrangers.

La situation financière de l'association sera presque équilibrée grâce à la subvention du CNRS et à une gestion rigoureuse.

Le projet de budget de l'année 2000 est presque semblable à celui de 1999. Il est décidé de présenter au CNRS la même demande de subvention qu'en 1999. Toutefois une augmentation de la cotisation inchangée depuis 1990 est envisagée.

La préparation des bulletins de juin et de novembre a été soumise au Conseil qui en a approuvé les orientations. Le n° 20, paru en juin dernier, a été consacré à des informations générales et le n° 21 portera sur les biotechnologies. Le prochain numéro, centré sur les régions sera présenté par Monsieur Pierre Turlier de Lyon.

Les programmes des visites et conférences qu'organisent Mesdames Charnassé et Sainsevin ont reçu le même accueil chaleureux du Conseil. Leur succès va toujours crois-

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

sant et l'on ne peut que les féliciter de la qualité des intervenants et du choix des sujets.

Le travail de recensement des «visiteurs étrangers» se poursuit grâce à la diligence et à la persévérance de Mademoiselle de Réals qui a déjà repéré près de 6 000 noms.

Monsieur Lisle qui assure le contact avec Monsieur André Kaspi au Comité chargé de l'Histoire du CNRS, nous tiendra informés de l'avancée de ses travaux.

La date de la prochaine réunion du Conseil d'administration a été fixé au 13 décembre 1999.

N.B. Le compte-rendu de l'Assemblée générale du 21 octobre fera l'objet d'un tirage à part inséré dans le bulletin.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

LA VIE PARISIENNE

LES CONFERENCES

Le mardi 23 novembre à 15 heures

Madame Elisabeth Bourguinat
Commissaire de l'exposition du Musée Carnavalet

Les rues de Paris au XVIIIe siècle : le regard de Louis-Sébastien Mercier

Quelques années avant la Révolution, l'écrivain Louis-Sébastien Mercier sillonne les rues de Paris, s'arrête devant les boutiques, écoute les cris des vendeurs ambulants et les complaintes des chanteurs, observe le travail des artisans ; en homme des Lumières, il songe qu'il faudrait élargir les voies, créer des trottoirs et des latrines publiques, améliorer l'éclairage, mais aussi adoucir le sort des misérables. De ses notes accumulées pendant des années, il fera un ouvrage en douze volumes, le **Tableau de Paris (1781 - 1789)**, qui le rendra célèbre dans toute l'Europe. Des extraits de ce livre réédité en 1994 par une équipe du CNRS seront présentés et commentés par la conférencière, commissaire de l'exposition que le Musée Carnavalet a consacrée à Mercier au printemps 1999.

Au travers de ses rues, c'est la vie quotidienne de Paris au XVIIIe siècle qui nous sera révélée.

Le mardi 7 ou le jeudi 9 décembre à 15 heures

Monsieur Stan Neumann
Directeur-réalisateur et co-auteur présentera son film

Paris, roman d'une ville

A l'époque de la Révolution, Paris est encore une ville médiévale. 100 ans plus tard, c'est la ville Modèle, «la référence obligée» des grandes villes européennes. Comment ? Pourquoi ?

En 1991, à l'occasion du centenaire de la mort du Baron Haussmann, Francis Loyer, historien d'art et universitaire, a parcouru la ville à la recherche de détails que nous ne voyons plus - une persienne de bois, un angle de rue, un relief sur une façade. Mais ce qui le préoccupe, c'est la transformation de la capitale par Haussmann.

On a l'habitude de voir dans l'haussmannisme une sorte de vandalisme urbain préfigurant les grands saccages modernes. François Loyer en fait une autre lecture : une politique d'un volontarisme et d'une continuité remarquables, qui a essayé de maîtriser la croissance de la ville. C'est cette relecture que nous transmet Stan Neumann, promenant sa caméra dans ces avenues devenues si familières qu'on ne songe plus à percevoir

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

les objectifs de leur tracé ou le parti-pris architectural des immeubles qui en font la grandeur.

Le mardi 18 janvier à 15 heures

Monsieur Charles Babinet
Directeur de recherche au CNRS
Chef de l'Unité de Biologie du Développement de l'Institut Pasteur

La transgénèse chez la souris : un extraordinaire outil pour l'étude de la biologie des mammifères et la création de modèles de maladies humaines

Il est devenu possible depuis quelques années de modifier de manière délibérée et programmée par l'expérimentateur, le patrimoine génétique de différents organismes et en particulier de la souris. Cet animal, par son élevage facile et sa génétique très bien connue, constitue un modèle d'étude de la biologie des mammifères. Le fait que l'on puisse obtenir quasiment à volonté des souris génétiquement modifiées (ou souris "transgéniques") a radicalement renouvelé l'approche génétique de l'étude de cet animal, c'est-à-dire l'étude du rôle - essentiel - des gènes aussi bien dans le développement embryonnaire que dans le fonctionnement de ses différents systèmes biologiques (nerveux, immunitaire, hématopoïétique, musculaire, etc.). En outre, l'approche transgénique permet de créer des modèles de maladies génétiques humaines qui sont très précieux pour l'étude de la physiopathologie de ces maladies et la mise au point de voies thérapeutiques.

Le jeudi 3 février à 15 heures

Monsieur Michael Houseman
Directeur d'Etudes à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes
Directeur du laboratoire Systèmes de pensée en Afrique noire

La souffrance initiatique

La souffrance initiatique peut être humiliante et insensée comme elle peut être source de fierté et de gloire. Dans l'un et l'autre cas, elle inscrit les participants dans un réseau particulier de relations organisé autour du secret. A partir de quelques rites de l'Afrique équatoriale, nous examinerons l'articulation de ces deux aspects récurrents des rites d'initiation - asservissement du corps et dissimulation - afin de préciser certaines caractéristiques essentielles du processus initiatique.

LES VISITES

Le mardi 19 octobre et le jeudi 25 novembre à 13 heures 30

L'Opéra Garnier

Ces deux nouvelles visites organisées à notre intention, nous font parcourir les espaces publics, mais aussi par un privilège exceptionnel le cœur même du bâtiment : la scène, les studios de répétition, la centrale des costumes, le foyer de la danse.

Chaque groupe comprend 20 personnes, guidées par Elisabeth Mazoires, responsable des visites.

Novembre : Le mercredi 3 à 14 heures 45
Les mardi 9, mardi 16, jeudi 18 à 14 heures 15
Décembre : le vendredi 3 à 14 heures 30

Dans le cadre du cycle sur Paris

Musée Carnavalet : Paris du XVIème au milieu du XIXème siècle

Les groupes seront dirigés par Madame Oswald, conférencière des Monuments Historiques, qui nous a précédemment guidés pour la visite du mobilier au XVIIIème siècle. Au travers des maquettes et des tableaux conservés par le Musée elle fera revivre les époques essentielles de la constitution de la capitale. Le but est de compléter la conférence de Madame Bourguinat et la projection du film : Paris, roman d'une ville.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

Cinq groupes sont prévus, chacun comprenant 25 personnes.

Janvier : Le jeudi 6 et le mardi 11 à 14 heures

Salle de conférences du Palais de la Découverte

Introduction à la génétique

Conférence préparatoire à la conférence du Professeur Babinet :

Exposé sur l'hérédité, avec une démonstration commentée à l'aide d'une maquette pilotée par ordinateur. Le conférencier abordera également les ADN. Des renseignements plus précis vous seront communiqués dans l'invitation que vous recevrez en temps utile.

La salle peut contenir 60 personnes. La conférence durera une heure. Il sera ensuite possible de visiter individuellement le département correspondant.

Les samedi 8 et dimanche 23 janvier à 9 heures 15

3ème et 4ème visites de l'Hôtel de la Païva

Cet Hôtel, le seul du Second Empire subsistant sur les Champs Elysées, a été construit vers 1860 par «la Païva». Aventurière née à Moscou, célèbre par sa beauté, elle se fixe à Paris et devient l'épouse d'un pianiste réputé, puis marquise portugaise et finalement comtesse prussienne. Dans cet hôtel, elle donne des dîners que fréquentent Taine, les Goncourt... et les hommes de la meilleure société parisienne. L'immeuble appartient aujourd'hui au Traveller's Club qui en a préservé le décor d'origine, notamment les plafonds, les boiseries, l'escalier en onyx probablement unique au monde. Bien que les meubles aient disparu, c'est un remarquable exemple des riches demeures que fréquentaient les personnages décrits par Zola dans *La Curée*.

Février

En complément de la conférence de Monsieur Houseman

Visite du Musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie ou du Département d'Afrique du Musée de l'Homme.

Hélène CHARNASSE

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

Quelques rappels de nos sorties et visites de l'année écoulée

Les mardi 29 septembre et jeudi 22 octobre 1998

Une journée dans l'Orléanais : la vallée des parfums

Le matin, visite du Château de Chamerolles, «Château-promenade des parfums». Le premier étage retrace l'histoire du parfum dans un décor approprié. Ici, une chambre du XVIIIe siècle avec ses meubles et sa baignoire garnie d'un drap (plusieurs personnes se baignant successivement dans la même eau).

L'après-midi, visite de «l'Unité de production» Christian Dior. Nous sommes très intéressés par la vie intense de cette multinationale, par le conditionnement automatique des parfums ... et séduits par les charmantes jeunes femmes qui fabriquent les cosmétiques en grande partie à la main.

Hélas, nous n'avons pu visiter les laboratoires et les photos étaient interdites.

Les vendredi 26 mars et jeudi 30 septembre 1999

Une journée à la station météorologique de Trappes

Sur un terrain de 10 hectares, ce Centre régional groupe les installations d'observation au sol du SETIM et les bureaux du centre de Météo France des Yvelines. Ici, nous apercevons une partie des bâtiments et les radars destinés à mesurer la hauteur des nuages.

Grand moment de la journée : le lâcher manuel du ballon-sonde (habituellement, cette opération est automatisée). Pendant l'ascension, nous suivrons sur l'écran d'ordinateur les informations émises par la sonde. Graves questions : à quelle altitude va-t-il monter ? Quelle sera la distance parcourue ?

Réponses :

Le 26 mars,
- altitude : 29 949 mètres;
- distance parcourue : 91 kilomètres.

Le 30 septembre,
- altitude : 30 875 mètres;
- distance parcourue : 70 kilomètres.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

Les jeudi 8 avril et mardi 11 mai

La demeure d'Emile Zola à Médan

Zola avait acquis cette maison pour être «loin des bourgeois», mais elle frappe par son importance. En fait, seule la partie centrale existait à l'origine. La tour polygonale puis la tour carrée ont été construites ensuite, grâce à des droits d'auteur.Le domaine a été complété par une maison dans l'île proche (à l'usage des invités) et par une ferme attenante. Le bureau de l'écrivain est au deuxième étage de la tour carrée (ouvert sur le paysage environnant par grande baie ornée de vitraux).

Au-dessus de la porte d'entrée, se trouve un témoin du goût de l'époque. L'intérieur, également marqué par ce goût, ne peut être photographié.

Le jeudi 27 mai,

Une journée dans une ville médiévale : Provins.

La matinée était consacrée à un spectacle de dressage : «Les aigles des remparts». Le clou de la présentation était un lâcher d'aigles volant à une quarantaine de centimètres au-dessus de nos têtes. Mais, ce qui nous a le plus étonnés, c'est de voir ces rapaces évoluer en toute liberté au milieu d'autres oiseaux sans leur faire le moindre mal.

L'après-midi, la visite de la ville a permis d'admirer les rues bordées de maisons à colombage, la collégiale Saint - Quiriace remontant au XIIIe siècle et la célèbre Tour César.

Malheureusement, la chaleur étouffante et un ennui de santé survenu à l'une d'entre nous ont terni la joie de cette journée.

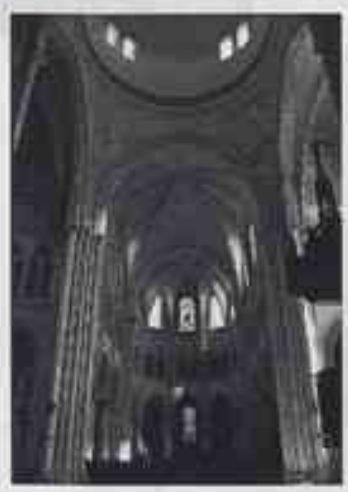

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

Les samedi 29 mai et dimanche 13 juin

L'Hôtel d'une grande courtisane, la Païva, sur les Champs-Elysées

Cet hôtel peu connu, construit entre 1850 et 1860 par l'époux de la «marquise» de Païva, reflète le luxe outrancier que peuvent revêtir certaines demeures de ce temps.

La façade sur la cour d'entrée et l'angle du grand salon donnent une image de ce qu'est l'intérieur. Ici, ont travaillé des artistes estimables mais tout n'est que luxe ostentatoire : les murs ornés de moulures sculptées, de bronzes, les cheminées surmontées de statues, les plafonds ornés de dorures et de peintures, la salle de bains et l'escalier d'onyx. Pas de doute, les époux du XIXème siècle étaient plus généreux que ceux de nos jours !

Le jeudi 3 juin, pour terminer l'année sur une note de beauté

La roseraie de l'Haÿ-les-Roses

Cette visite était très attendue par plus de soixante d'entre nous. La chaleur précoce avait favorisé la floraison des roses, de plus, un bref orage survenu lors de notre arrivée avait laissé les gouttelettes d'eau dont rêvent le photographes. Cette roseraie possède un charme particulier : le visiteur ne se contente pas de contempler de splendides massifs, il vit dans les fleurs, des arcades garnies de roses recouvrant régulièrement les allées.

Tout aurait dû être parfait. Hélas, une grève de transports quasi-totale a empêché de nombreux membres de venir. La dernière vue montre les heureux rescapés du désastre. Une nouvelle visite sera programmée, mais il faudra attendre l'année prochaine. Heureusement, la nature est éternelle...

Texte : Hélène Charnassé - Clichés : Lise Derouet et Maryse Ayrault-Jarrier (nos 1 et 14)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

UN MOT DES RÉGIONS

Un programme de visite
de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente
(projet régional ouvert au plan national)

Deux jours à Rochefort et La Rochelle vers le 25 mai 2 000

1er jour :

- Rochefort
- Arsenal maritime, musée de la Marine, corderie royale.
- Chantier de construction à l'identique de la frégate «l'Hermione» sur laquelle embarqua Lafayette au XVIIIème siècle.

2ème jour :

- Brouage, fortifications, remparts, bastions...
- La Rochelle

Le programme n'est pas définitivement arrêté.
Coût : évaluation environ 1 300 F hors frais de transport (domicile-La Rochelle).

Responsable :

- Elie Boulesteix - téléphone : 05 45 89 19 27
- Claudius Martray - téléphone : 01 44 96 44 57

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

LES VOYAGES

PROGRAMME DES VOYAGES 2000

1 - 22-29 janvier - Croisière sur le Nil
Paris-Louxor AR (Temples de Karnak, de Louxor, de la nécropole de Thèbes sur la rive occidentale) Navigation vers Edfou, Kom Ombo, Philae, Assouan, retour sur Esna et Louxor.
• Visite optionnelle par avion d'Abou-simbel.
Prix : 5850 F en cabine double pension complète.

2 - 23-30 mars
Florence et la Toscane séjour à Florence dans un hôtel 3 étoiles, visites des musées, de la ville et des environs (Fiesole, Sienne, San-Gimignano, Monte- Olivetto Maggiore, Arrezo).
Prix en pension + 3 repas pendant les excursions : 7030 F/personne en chambre double, vol régulier A/R.

3 - 1er mai-11 mai - Egypte :
Le Delta, le Sinaï. Parcours en car du Delta du Nil et visite des principaux sites de la Basse-Egypte, puis en 4 X 4 à travers le Sinaï, visite du Serabit-el-khadim, de Ste- Catherine etc... puis de Sharm-Eh-Sheik et du parc naturel de Ras Mohammed.
Prix en pension complète en chambre double 8 600 F/personne. (voyage nécessitant un bon état de santé et l'habitude de la marche). Nombre limité de voyageurs à 20 participants.

4 - Début juin (encore à l'étude) voyage-séjour en Corse-du-Sud. Visite des sites de la civilisation Torréenne.
Pension, excursions prévues 1 jour sur 2.
Prix non communiqué.

Les programmes sont disponibles au Secrétariat qui les adressera sur demande.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

L'INFORMATION

Carnet

Nous apprenons la disparition de : Suzanne BAZIN, Michel CLÉMENT, Mira CORNU, Lucien DEMON, Salvador MITJAVILA, René PLAISANT, Michel REY, Roger USSEGLIO

Nous adressons aux leurs toutes nos condoléances.

M. Y. Mazières, directeur honoraire du personnel, que beaucoup d'entre-nous ont bien connu, vient d'être durement éprouvé par la disparition de son épouse. Qu'il trouve ici l'expression de notre vive symphatie.

LES BULLETINS REGIONAUX

Voici les dernier numéros adressés par le Siège ou parles délégations régionales :

- Campus Michel-Ange
  n°37 (juillet-août 99).
- La lettre de la Délégation Ile-de-France, Ouest et Nord
  n° 42 (juin 99), 43 (juillet-septembre 99)
- Phare Ouest (délégation Bretagne et Pays de Loire)
  n° 20 (septembre 99)
- Le Calepin (délégation Alpes)
  n° 77 (juin 99), n° 78 (juillet-août 99), n° 79 (septembre 99).
- Microscoop (délégation Centre-Auvergne-Limousin)
  n°35 (juin 99)

Et n'oubliez pas le Petit Journal de l'ASCL, qui diffuse, à l'intention des personnels de recherche, d'alléchants programmes d'activité !

Tous ces bulletins peuvent être consultés au Secrétariat de l'Association.

Le groupe des laboratoires de Gif nous transmet l'information suivante :

«Le groupe CNRS de Gif aura 50 ans en l'an 2 000. C'est l'occasion de présenter au grand public une tranche significative de la recherche contemporaineet, pour le personnel du campus, d'enrichir sa participation à l'activité du groupe en restaurant la mémoire du passé, et le sens des évolutions».

Diverses manifestations sont prévues dans ce sens dont :

- Réalisation d'un film, mémoire du campus.
- Réalisation d'une plaquette de présentation.
- Journée scientifique «Mémoire et avenir du campus de Gif» : jeudi 25 mai 2000 en présence du prix Nobel.
- Portes ouvertes et inaugurations de bâtiments (en l'honneur de Messieurs Ephrussi, l'Héritier et Tessier) : samedi 27 mai 2000.
- Théâtre : «La médaille d'or» retrace la vie du campus... première le 24 mai 2000.

Un appel est lancé aux anciens de Gif et à tous ceux qui posséderaient des documents et archives, des photos ou souvenirs, pouvant enrichir la préparation de ces manifestations où ils seront les bienvenus.

Pour plus d'information vous pouvez consulter le site : www.dr4.fr rubrique Gif-2000 ou joindre Guy Cassin au 01 69 82 39 91 à Gif (mél : cassin@dr4.cnrs.fr). Il vous remercie par avance de votre collaboration.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

LISTE DES NOUVEAUX ADHERENTS

MME	ALLEGRINI	MARIA	99127	ITALIE
M.	AMAR	ALBERT	75020	PARIS
M.	BAUDRY	ANDRE	38100	GRENOBLE
M.	BECHET	JEAN-JACQUES	92260	FONTENAY AUX ROSES
MME	BERNARD-COLIN	DANIELLE	37000	TOURS
MME	BERTINI	RAIMONDE	92350	PLESSIS-ROBINSON
M.	BETZ	JOCHEN	99109	ALLEMAGNE
M.	BINDER	GILBERT	38410	ST MARTIN D'URIAGE
M.	BLOCH	JEAN-CLAUDE	67000	STRASBOURG
MME	BON	MARYSE	31320	VIEILLE-TOULOUSE
MME	BONAMOUR	ANNE-MARIE	92190	MEUDON
MLE	BORDIER-LAURY	NICOLE	75018	PARIS
M.	BORILLO	MARIO	31330	VIEILLE TOULOUSE
M.	CAPPONI	JEAN-JACQUES	38610	GIERE
M.	CARPENTIER	GUY	91410	SAINT-CYR SOUS DOURDAN
M.	CARREAU	JEAN-PAUL	92330	SCEAUX
M.	CARRIERE	ANDRE	34990	JUVIGNAC
M.	COMBOS	GIORGIO	67000	STRASBOURG
M.	COSTA	MAX	75006	PARIS
M.	CREUZET	JACQUES	13009	MARSEILLE
MME	DARZENS	DANIELLE	92220	BAGNEUX
M.	DAVY	LOIC	13012	MARSEILLE
M.	DE BERGEVIN	FRANCOIS	38240	MEYLAN
MME	DECLOITRE	FRANCOISE	75014	PARIS
MME	DEMARCQ	GISELE	78350	JOUY EN JOSAS
M.	DIEN QUOC THAN		33600	PESSAC
M.	DIMITROV	OMOURTAGUE	91470	FORGES-LES-BAINS
M.	DOREMIEUX	JEAN	75013	PARIS
MLE	DOSNE	ANNE-MARIE	77240	VERT SAINT DENIS
MME	DUJARDIN	DANIELE	38100	GRENOBLE
MME	FERLAMPIN-CAMBROU	FRANCOISE	06600	ANTIBES
M.	FERRAN	JEAN	75015	PARIS
M.	FREEMAN	RICHARD	67200	STRASBOURG
M.	FROMAGEAU	ROBERT	75014	PARIS
MLE	GABARD	JACQUELINE	91320	WISSOUS
M.	GAGNEPAIN	LAURENT	92380	GARCHES
M.	GERARDIN	CLAUDE	67540	OSTWALD
M.	GORCY	GERARD	54520	LAXOU
MME	GRACIAN	FRANCOISE	64000	PAU
MME	GRIGLIO	SABINE	75017	PARIS
MME	GUENARD	FRANCOISE	75018	PARIS
MME	GUICHARD	MARCELLE	92260	FONTENAY-AUX-ROSES
M.	GUILLAUME	GEORGES	67100	STRASBOURG
MME	HAMON	THERESE	44230	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE
M.	HARTMANN	GILDAS	94240	L'HAY LES ROSES
M.	HILD	GERARD	67100	STRASBOURG
M.	HOLDER	FRANCOIS	67800	HOENHEIM
M.	HOLTZ	LOUIS	69005	LYON
MME	HORNICK	CLAUDIE	67000	STRSABOURG
M.	IONESCU	MIHAI ADRIAN	99140	SWITZERLAND - SUISSE
MME	JALLAGEAS	MONIQUE	34090	MONTPELLIER
MME	JAMME	MONIQUE	92100	BOULOGNE
M.	JENNY	JACQUES	91330	YERRES
M.	JUILLARD	JEAN	63000	CLERMONT-FERRAND
M.	KNOESEL	ROGER	67000	STRASBOURG
M.	KUHRY	JEAN-GEORGES	67000	STRASBOURG
M.	LAULIER	GERARD	38130	ECHIROLLES
M.	LADQUE	ROBERT	33000	BORDEAUX

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

M.	LE SOLLIEC	LOUIS	93200	SAINT DENIS
M.	LELART	MICHEL	75017	PARIS
MME	LUCK	JACQUELINE	83330	LE BEAUSSET
M.	MACHU	CLAUDE	91770	SAINT-VRAIN
MME	MANDERSCHEID	GABRIELLE	78000	VERSAILLES
M.	MARECHAL	JEAN-CLAUDE	91400	ORSAY
MME	MARTINI	JOSETTE	20250	CORTE
MME	MARTY	JOSETTE	31400	TOULOUSE
MME	MARVALDI	FRANCOISE	75014	PARIS
MLE	MAUREL	ELIANE	31500	TOULOUSE
M.	MERLE D'AUBIGNE	YVES	38330	SAINT-ISMIER
MME	MIET	CHRISTINE	92160	ANTONY
MME	MOITESSIER	ELISABETH	75014	PARIS
MME	MOLLO	SUZANNE	92410	VILLE D'AVRAY
MME	MONSONEGO	SIMONE	67000	STRASBOURG
MME	MOREAU	NOELLE	75005	PARIS
MME	MORELIS	RENEE	69670	VAUGNERAY
MME	MOUSSEAU	MARIANNE	75013	PARIS
M.	NICOLARDOT	JEAN-PIERRE	21320	MARTROIS
MME	NICOLAS	COLETTE	63200	LE CHEIX SUR MORGE
MME	PADEL	LUCIE	31520	RAMONVILLE SAINT AGNE
M.	PAGE	GABRIEL	66500	MOSSET
MME	PARANT	COLETTE	75013	PARIS
M.	PARODI	OLIVIER	75007	PARIS
M.	PASQUIER	ROGER	91440	BURES SUR YVETTE
MME	PATAU-ALBERTINI	MARIE-FRANCOISE	31520	RAMONVILLE
M.	PELRAS	CHRISTIAN	93100	MONTREUIL
M.	PIQUARD	GERARD	54000	NANCY
M.	POLIAN	GEORGES	91360	EPINAY SUR ORGE
MME	POMMIER	MONIQUE	94400	VITRY
M.	PROVINCIAL	MANUEL	31450	CORRONSAC
M.	PY	JACQUES	66120	FONT ROMEU
MME	RAJON	DOMINIQUE	69300	CALUIRE
M.	ROESNER	KARL G.	99109	ALLEMAGNE
MME	ROUY	DOMINIQUE	91800	BRUNOY
M.	ROY	PHILIPPE	21300	CHENOVE
MME	SAJUS	JOSETTE	31400	TOULOUSE
MME	SALAUN	ANITA	75116	PARIS
M.	SAULES	ROBERT	78112	FOURQUEUX
M.	SCHMITT	BERNARD	75013	PARIS
M.	TABACIK	VLADO	34090	MONTPELLIER
M.	TAMISIER	ROLAND	44300	NANTES
M.	THIRY	YVES	91700	SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
MME	UNGERER	ARIELLE	67000	STRASBOURG
M.	VERGNES	HENRI	31170	TOURNEFEUILLE
M.	VIALLE	JEAN	69410	CHAMPAGNE AU MONT D'OR
MME	VILLAUDY	JACQUELINE	75005	PARIS
M.	VINCENT	YVES	83150	BANDOL
MME	WALCH	DENISE	13600	LA CIOTAT
MME	XAVIER	JACQUELINE	91450	SOISY SUR SEINE
M.	ZINCK	BERNARD	94800	VILLEJUIF

N.B. La liste géographique sera désormais publiée une fois par an, dans le bulletin régional.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

LISTE GEOGRAPHIQUE

		ALPES-MARITIMES		
MME	FERLAMPIN-CAMBROU	FRANCOISE	06600	ANTIBES
		BOUCHES-DU-RHONE		
M.	CREUZET	JACQUES	13009	MARSEILLE
M.	DAVY	LOIC	13012	MARSEILLE
MME	WALCH	DENISE	13600	LA CIOTAT
		CORSE		
MME	MARTINI	JOSETTE	20250	CORTE
		COTE-D'OR		
M.	ROY	PHILIPPE	21300	CHENOVE
M.	NICOLARDOT	JEAN-PIERRE	21320	MARTROIS
		HAUTE-GARONNE		
M.	VERGNES	HENRI	31170	TOURNEFEUILLE
MME	BON	MARYSE	31320	VIEILLE-TOULOUSE
M.	BORILLO	MARIO	31320	VIEILLE TOULOUSE
MME	MARTY	JOSETTE	31400	TOULOUSE
MME	SAJUS	JOSETTE	31400	TOULOUSE
M.	PROVINCIAL	MANUEL	31450	CORRONSAC
MLE	MAUREL	ELIANE	31500	TOULOUSE
MME	PADEL	LUCIE	31520	RAMONVILLE SAINT AGNE
MME	PATAU-ALBERTINI	MARIE-FRANCOISE	31520	RAMONVILLE
		GIRONDE		
M.	LAUQUE	ROBERT	33000	BORDEAUX
M.	DIEN QUOC THAN		33600	PESSAC
		HERAULT		
MME	JALLAGEAS	MONIQUE	34090	MONTPELLIER
M.	TABACIK	VLADO	34090	MONTPELLIER
M.	CARRIERE	ANDRE	34990	JUVIGNAC
		INDRE-ET-LOIRE		
MME	BERNARD-COLIN	DANIELLE	37000	TOURS
		ISERE		
M.	BAUDRY	ANDRE	38100	GRENOBLE
MME	DUJARDIN	DANIELE	38100	GRENOBLE
M.	LAULIER	GERARD	38130	ECHIROLLES
M.	DE BERGEVIN	FRANCOIS	38240	MEYLAN
M.	MERLE D'AUBIGNE	YVES	38330	SAINT-ISMIER
M.	BINDER	GILBERT	38410	ST MARTIN D'URIAGE
M.	CAPPONI	JEAN-JACQUES	38610	GIERE

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

		LOIRE-ATLANTIQUE		
MME	RAMON	THERESE	44230	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE
M.	TAMISIER	ROLAND	44300	NANTES
		MEURTHE-ET-MOSELLE		
M.	FIQUARD	GERARD	54000	NANCY
M.	GORCY	GERARD	54520	LAXOU
		PUY-DE-DOME		
M.	JUILLARD	JEAN	63000	CLERMONT-FERRAND
MME	NICOLAS	COLETTE	63200	LE CHEIX SUR MORGE
		PYRENEES-ATLANTIQUES		
MME	GRACIAN	FRANCOISE	64000	PAU
		PYRENEES-ORIENTALES		
M.	PY	JACQUES	66120	FONT ROMEU
M.	PAGE	GABRIEL	66500	MOSSET
		BAS-RHIN		
M.	BLOCH	JEAN-CLAUDE	67000	STRASBOURG
M.	COMBOS	GIORGIO	67000	STRASBOURG
MME	HORNICK	CLAUDIE	67000	STRSABOURG
M.	KNOESEL	ROGER	67000	STRASBOURG
M.	KUHRY	JEAN-GEORGES	67000	STRASBOURG
MME	MONSONEGO	SIMONE	67000	STRASBOURG
MME	UNGERER	ARIELLE	67000	STRASBOURG
M.	GUILLAUME	GEORGES	67100	STRASBOURG
M.	HILD	GERARD	67100	STRASBOURG
M.	FREEMAN	RICHARD	67200	STRASBOURG
M.	GERARDIN	CLAUDE	67540	OSTWALD
M.	HOLDER	FRANCOIS	67800	HOENHEIM
		RHONE		
M.	HOLTZ	LOUIS	69005	LYON
MME	RAJON	DOMINIQUE	69300	CALUIRE
M.	VIALLE	JEAN	69410	CHAMPAGNE AU MONT D'OR
MME	MORELIS	RENEE	69670	VAUGNERAY
		PARIS		
MME	MOREAU	NOELLE	75005	PARIS
MME	VILLAUDY	JACQUELINE	75005	PARIS
M.	COSTA	MAX	75006	PARIS
M.	FARODI	OLIVIER	75007	PARIS
M.	DOREMIEUX	JEAN	75013	PARIS
MME	MOUSSEAU	MARIANNE	75013	PARIS
MME	PARANT	COLETTE	75013	PARIS
M.	SCHMITT	BERNARD	75013	PARIS
MME	DECLOITRE	FRANCOISE	75014	PARIS
M.	FROMAGEAU	ROBERT	75014	PARIS

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

MME	MARVALDI	FRANCOISE	75014	PARIS
MME	MOITESSIER	ELISABETH	75014	PARIS
M.	FERRAN	JEAN	75015	PARIS
MME	GRIGLIO	SABINE	75017	PARIS
M.	LELART	MICHEL	75017	PARIS
MLE	BORDIER-LAURY	NICOLE	75018	PARIS
MME	GUERARD	FRANCOISE	75018	PARIS
M.	AMAR	ALBERT	75020	PARIS
MME	SALAUN	ANITA	75116	PARIS

SEINE-ET-MARNE

MLE	DOSNE	ANNE-MARIE	77240	VERT SAINT DENIS

YVELINES

MME	MANDERSCHEID	GABRIELLE	78000	VERSAILLES
M.	SAULES	ROBERT	78112	FOURQUEUX
MME	DEMARCQ	GISELE	78350	JOUY EN JOSAS

VAR

M.	VINCENT	YVES	83150	BANDOL
MME	LUCK	JACQUELINE	83330	LE BEAUSSET

ESSONNE

MLE	GABARD	JACQUELINE	91320	WISSOUS
M.	JENNY	JACQUES	91330	YERRES
M.	POLIAN	GEORGES	91360	EPINAY SUR ORGE
M.	MARECHAL	JEAN-CLAUDE	91400	ORSAY
M.	CARPENTIER	GUY	91410	SAINT-CYR SOUS DOURDAN
M.	PASQUIER	ROGER	91440	BURES SUR YVETTE
MME	XAVIER	JACQUELINE	91450	SOISY SUR SEINE
M.	DIMITROV	OMOURTAGUE	91470	FORGES-LES-BAINS
M.	THIRY	YVES	91700	SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
M.	MACHU	CLAUDE	91770	SAINT-VRAIN
MME	ROUY	DOMINIQUE	91800	BRUNOY

HAUTS-DE-SEINE

MME	JAMME	MONIQUE	92100	BOULOGNE
MME	MIET	CHRISTINE	92160	ANTONY
MME	BONAMOUR	ANNE-MARIE	92190	MEUDON
MME	DARZENS	DANIELLE	92220	BAGNEUX
M.	BECHET	JEAN-JACQUES	92260	FONTENAY AUX ROSES
MME	GUICHARD	MARCELLE	92260	FONTENAY-AUX-ROSES
M.	CARREAU	JEAN-PAUL	92330	SCEAUX
MME	BERTINI	RAIMONDE	92350	PLESSIS-ROBINSON
M.	GAGNEPAIN	LAURENT	92380	GARCHES
MME	MOLLO	SUZANNE	92410	VILLE D'AVRAY

SEINE-SAINT-DENIS

M.	PELRAS	CHRISTIAN	93100	MONTREUIL
M.	LE SOLLIEC	LOUIS	93200	SAINT DENIS

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

VAL-DE-MARNE

M.	HARTMANN	GILDAS	94240	L'HAY LES ROSES
MME	POMMIER	MONIQUE	94400	VITRY
M.	ZINCK	BERNARD	94800	VILLEJUIF

ETRANGER

M.	BETZ	JOCHEN	99109	ALLEMAGNE
M.	ROESNER	KARL G.	99109	ALLEMAGNE
MME	ALLEGRINI	MARIA	99127	ITALIE
M.	IONESCU	MIHAI ADRIAN	99140	SWITZERLAND - SUISSE

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 21 OCTOBRE 1999
(Supplément au bulletin N° 21)

La séance de l'Assemblée Générale des membres de l'Association des anciens et des amis du CNRS est ouverte à 14 H 30, dans l'auditorium du CNRS du Campus Michel Ange Auteuil, sous la Présidence de Monsieur Pierre BAUCHET, Président de l'Association.

96 Présents, 374 Pouvoirs

Monsieur BAUCHET ouvre la séance, en remerciant les membres présents.
Il transmet les regrets de Monsieur Donnet, Vice-Président de l'Association, retenu par une réunion professionnelle. Il demande ensuite une minute de silence en souvenir de Monsieur Gabriel, initiateur de l'Association.

1- Monsieur Bauchet donne lecture du rapport moral qui a été envoyé aux membres de l'Association.

En réponse à une question relative à la situation des personnes n'ayant pas réglé leur cotisation depuis deux ans, Monsieur Bauchet rappelle que les dispositions statutaires donnent pouvoir au Conseil d'Administration de les radier après trois années consécutives de non paiement.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2- Monsieur Bauchet donne la parole à Monsieur Bouquerel, trésorier de l'Association, pour présenter le rapport financier envoyé aux membres.

Compte de résultat de l'exercice 1998 :

Monsieur Bouquerel indique que la direction du CNRS a accepté que l'excédent 1998 qui doit être remboursé au CNRS soit diminué du déficit 1997, soit un remboursement de 76 965,99 F.

Monsieur Bouquerel expose ensuite le bilan :
Il propose de faire un report à nouveau du montant des capitaux propres qui s'élèvent à 533 034,38 F. Les dettes restent inchangées, 99 393,47 F.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

En l'absence de Monsieur Bouvier, Contrôleur de Gestion, Monsieur Bouquerel lit un document qui certifie que le Contrôleur de Gestion a procédé à l'examen des comptes pour l'année 1998 sur la base des livres de comptes, des justificatifs des opérations de dépenses, de recettes et des relevés de comptes bancaires et postaux.

Monsieur Bouvier souhaite que l'Association informatise sa comptabilité pour le 1er janvier 2000 pour respecter les principes du plan comptable.

La parole est laissée à l'assemblée.

Monsieur Boulesteix demande s'il faut avoir des inquiétudes face aux dispositions fiscales qui vont s'appliquer aux Associations, loi 1901, à compter du 1er janvier 2000. Monsieur Bouquerel ne pense pas que l'instruction du 15 septembre 1998 s'applique à notre Association.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

Monsieur Bauchet rappelle que si le CNRS supprimait la subvention accordée à l'Association, la réserve actuelle ne représenterait même pas une année de vie.

3- Monsieur Bouquerel présente le budget 1999 :
En recettes : 588 000 F
En dépenses : 588 000 F

Dans le projet de budget 99, l'Association avait prévu une subvention de 248 000 F. La subvention versée par le CNRS s'est montée à 233 000 F. Des ajustements ont donc été apportés au budget 1999, à savoir :
• pour les recettes, les cotisations ont été portées de 187 000 F à 200 000 Fr ;
• pour les dépenses, les frais d'impression et de reproduction, passent de 135 000 F à 145 000 F.

Aucune observation n'étant faite, le bilan 1998 et le projet budget 1999 sont approuvés à l'unanimité.

4- Monsieur Bauchet prend la parole pour expliquer l'augmentation de la cotisation.

Monsieur Bauchet indique que le Conseil d'administration a décidé d'augmenter de 20 F le montant de la cotisation stable depuis 1990. Elle passera de100 F à 120 F au 1er janvier 2000.
Cette augmentation permettra de faire face à des frais supplémentaires, notamment la publication, dans le courant de l'année 2 000, d'un annuaire.

5- Monsieur Bouquerel présente le projet de budget 2 000.

Les prévisions de recettes représentent un montant global de 605 000 F, les prévisions de dépenses un montant de 605 000 F. La demande de subvention au CNRS se maintiendra à 250 000 F.

Un intervenant ayant suggéré de rayer la ligne manifestations en entrée et en sortie,

Monsieur Bouquerel propose de la supprimer à l'avenir et de la mentionner simplement en nota bene. Le Conseil d'administration prendra une décision.

Le projet de budget 2 000 est approuvé à l'unanimité.

6- Monsieur Bauchet expose les raisons d'une modification des statuts.

Il indique qu'il serait souhaitable de dispenser de cotisation les membres âgés de plus de 90 ans. Une modification des statuts devraient être envisagée.

A la suite d'une intervention sur le caractère blessant que pourrait avoir une telle mesure, Monsieur Bauchet propose simplement de ne pas leur envoyer de lettre de rappel.

7 - Madame Ameller présente le bulletin de l'Association.

Madame Lucie Fossier est devenue directeur de la publication et rédacteur en chef, Madame Ameller lui étant associée pour la coordination des travaux. Le Comité de rédaction a été élargi à deux nouveaux membres : Madame Yvonne Sallè, économiste et Monsieur Edmond Lisle, ancien Directeur Scientifique au CNRS.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

Le nombre de bulletins est revenu à trois par an. L'un d'eux est réservé aux régions. Le premier bulletin régional, le numéro 19, a été coordonné par Monsieur Rouzeau, correspondant pour la région Midi-Pyrénées et le prochain bulletin régional sera conçu par Monsieur Turlier, de Lyon. Le bulletin numéro 21, actuellement sous presse, est consacré aux organismes génétiquement modifiés avec un éditorial de Monsieur Thibault.

Mademoiselle Plénat souhaiterait que la liste des adhérents à l'Association fasse mention de leur origine scientifique. Pour constituer le futur annuaire, Madame Ameller propose de mettre un questionnaire en encart dans l'un des prochains bulletins.

8 - Monsieur Bauchet donne la parole aux responsables des manifestations et activités régionales.

Madame Charnassé présente les conférences et visites prévues pour la région Ile-de-France :
• en novembre 1999, une conférence de Madame Bourguinat, sur l'histoire de Paris au XVIIIème siècle ;
• des visites au Musée Carnavalet par une conférencière des Monuments historiques sur l'Histoire de Paris, à travers des maquettes, des tableaux qui sont conservés au Musée ;
• en décembre, un film de Monsieur Stan Naumann sur la rénovation de Paris par Haussmann ;
• au Palais de la Découverte, un exposé sur les lois de l'hérédité et sur les ADN ;
• en janvier, le Professeur Babinet de l'Institut Pasteur parlera de la transgénèse chez la souris ;
• en février, un collègue du CNRS d'Ivry évoquera les rites initiatiques en Afrique noire ;
• au mois de mars, est envisagée une visite d'un centre de Saclay du CEA ;
• Alain Devez présentera un film sur la forêt de Fontainebleau ;
• en avril, un de nos membres fera une conférence sur les châteaux-forts ;
ensuite une visite du château de Vincennes sera organisée ;
• en mai, le Conservateur du musée de l'Orangerie parlera de l'exposition sur les nymphéas de Monet ;
• le 8 juin, visite de la maison de Monet à Giverny pour voir les nymphéas.

Monsieur Bauchet remercie Madame Charnassé et donne la parole à Monsieur Rouzeau.

Monsieur Rouzeau présente les activités des régions :

Il signale que deux régions n'ont pas de correspondant, il s'agit des régions Nord et Ouest.

Il indique que Monsieur Connat aimerait récupérer du matériel non utilisé dans les laboratoires afin d'en faire profiter les pays en voie de développement. Il prendra les contacts nécessaires avec Monsieur Martray pour régler les problèmes d'inventaire.

Les comptes-rendus des activités de la province pour 98-99 seront publiés dans le bulletin régional du mois de mars 2000. Il précise que les projets 99-2000 sont ouverts à tous les membres de l'Association.

Monsieur Boulesteix propose un voyage en Charente-Maritime, pendant deux jours, dans la semaine du 22 au 27 mai 2000, la date restant à confirmer. La 1ère journée prévoit la visite de Rochefort avec notamment l'arsenal maritime, le musée de la marine, la corderie royale et la 2ème journée, Brouage et La Rochelle. Le prix serait de l'ordre de 1 300 F sans les frais de voyage.

Monsieur Martray présente les autres voyages prévus :
• une croisière d'une semaine sur le Nil, du 22 au 29 janvier 2000, pour un montant de 5 850 F en cabine double.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf

• Florence et la Toscane, du 23 au 30 mars 2000, pour un montant de 7 030 F en chambre double.
• l'Egypte, le Delta, le Sinaï, du 1er au 11 mai 2000, en partie en bus et en 4 X 4, pour un montant de 8 600 F en chambre double.
• Corse du Sud, voyage envisagé début juin.

9- Mademoiselle de Réals fait le point sur le recensement des chercheurs étrangers ayant séjourné dans une formation CNRS.

Elle lance un appel pour obtenir des informations complémentaires à ce sujet.

10- Monsieur Bauchet précise la procédure des élections au Conseil d'Administration.

Madame Ameller, Madame Charnassé, Monsieur Rouzeau souhaitent renouveler leur candidature ; Monsieur Bauchet les en remercie. Deux postes restent à pourvoir : celui de Monsieur Gabriel, décédé, et celui de Monsieur Dejours, démissionnaire. Deux nouveaux postes sont ouverts.

Messieurs Maurice Connat (ancien administrateur délégué de Marseille, correspondant régional de l'Association depuis environ 10 ans), Edmond Lisle (ancien directeur scientifique pour les sciences sociales de 1974 à 1981), Claudius Martray (ancien agent comptable du CNRS), et Mademoiselle Plénat (ancien directeur de recherche) ont posé leur candidature.

Le vote se déroule à bulletin secret.
Ont obtenu :

• Madame Ameller	470 voix
• Madame Charnassé	470 voix
• Monsieur Connat	469 voix
• Monsieur Lisle	69 voix
• Monsieur Martray	470 voix
• Mademoiselle Plénat	469 voix
• Monsieur Rouzeau	470 voix

En conséquence, tous sont élus membres du conseil d'administration pour trois ans renouvelables.

11- Monsieur Bauchet laisse la parole à l'Assemblée pour les questions diverses.

L'un des assistants souhaite que soient insérés dans l'annuaire les statuts et le règlement intérieur ainsi que la liste des membres du Conseil d'Administration avec la fonction qu'ils occupent.

Un autre assistant demande si le 10ème anniversaire de l'Association sera célébré :

le Conseil d'Administration délibérera sur ce point.

La séance est levée à 17 heures.

Monsieur BAUCHET,
Président de l'Association des Anciens et des Amis du CNRS.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/20?context=pdf